

■ **Fondation pour la Prévoyance professionnelle obligatoire en faveur du personnel des services externes de La Genevoise, Compagnie d'Assurances sur la vie et de La Genevoise, Compagnie Générale d'Assurances**, à Genève (FOSC du 08.10.2002, p. 7). Les pouvoirs de Meyer Christian, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Signature collective à deux de Bättig Josef, de Nebikon, à Baden, président, ou Ritter Kurt, secrétaire, ou Künzler Marcel avec Fischer Rico ou Gutmann Bruno ou Devernay Gérard, tous membres du conseil.

Journal no 8319 du 21.07.2003
(01101828 / CH-660.0.766.985-2)